



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

DÉMÉNAGEMENT DU CSMSI AU CROSSING : LA CFDT RÉCLAME DES CLARIFICATIONS ET PROPOSE DES SOLUTIONS CONCRÈTES

La CFDT demande pour chaque site Montrouge et Saint-Quentin-en-Yvelines les précisions suivantes :

■ **l'impact trajet aller-retour en minutes, agent par agent, de manière anonyme avec :**

- ▶ le régime de travail actuel (repos de cycle ou JRS);
- ▶ l'âge du collaborateur;
- ▶ le nombre d'agents en situation de handicap;
- ▶ deux cartographies distinctes des lieux d'habitation des collaborateurs site par site.

Par ailleurs la CFDT sollicite :

- ▶ la possibilité pour les collaborateurs ne pouvant pas ou ne voulant pas télétravailler chez eux de leur réserver un espace de travail à Saint Quentin en Yvelines;
- ▶ la facilitation de l'accès au télétravail.

La CFDT reste vigilante et vous accompagnera tout au long du projet.



Pour adhérer

CFDT SF3C

23 rue d'Alleray 75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdtsf3c.org
www.cfdtsf3c.org

